

Société à responsabilité limitée au capital de 440 380 Euros
Siège social : 65, avenue Jules Cantini « Tour Méditerranée »
13006 MARSEILLE
RCS MARSEILLE B 402 308 621

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE**

La Gérante

Carole BOLLANI épouse BILLET

Billie

Living

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SARL A3A EXPERTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 65 AVENUE JULES CANTINI		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 0 2 3 0 8 6 2 1 0 0 0 4 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122022						
		N-1 31122021						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	68 420	36 307	32 113	42 384
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	476 854		476 854	476 854
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	55 997	44 836	11 161	12 056
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	401 994		401 994	271 994
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	14		14	14
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	27 293		27 293	27 293
TOTAL (II)		BJ	BK	1 030 571	81 143	949 428	830 595	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	530 748		530 748	494 844
		Autres créances (3)	BZ	CA	197 562		197 562	130 654
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	121 460		121 460	353 230
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	16 940		16 940	10 988
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	866 709		866 709	989 716	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 897 280	81 143	1 816 137	1 820 312	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL A3A EXPERTS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :440 380.....)	DA	440 380	440 380
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	59 752	59 752
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	44 038	44 038
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	366 048	322 493
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	57 629	93 555
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	967 848
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	414 091	450 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 360	64 472
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	262 523	177 285
	Dettes fiscales et sociales	DY	149 006	163 883
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	2 309	4 453	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	848 289	860 093
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 816 137	1 820 312
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	506 292	451 206
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	53		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cm

Désignation de l'entreprise : SARL A3A EXPERTS							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 432 016	FH		FI	1 432 016	1 316 608	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 432 016	FK		FL	1 432 016	1 316 608	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	7 333	14 337	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	29 190	9 872	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 621	11	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 472 160	1 340 828
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	630 385	549 328	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	37 425	27 969	
	Salaires et traitements *					FY	549 339	491 277	
	Charges sociales (10)					FZ	201 164	173 048	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	13 839	10 820
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		791
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	4 236	3 504	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 436 388	1 256 736	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	35 772	84 093	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	30 000	30 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	39	38	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	30 039	30 038	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 928	1 167	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 928	1 167	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	28 111	28 872	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	63 883	112 964	

Désignation de l'entreprise SARL A3A EXPERTS										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	6 254	19 409	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 502 199	1 370 867	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 444 570	1 277 311	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	57 629	93 555	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	28 399	3 885	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 66 161								A2	66 161	42 492	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 66 161											
		dont cotisations facultatives Madelin A7 23 909 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 816 137** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 502 199** euros et un total **charges de 1 444 570** euros, dégageant ainsi un **résultat de 57 629** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

CSM

A3A EXPERTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 440 381,24 euros
Siège social : 65 Avenue Cantini - Tour Méditerranée
13006 MARSEILLE
MARSEILLE B 402 308 621

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 57 629,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	57 629,00 euros
------------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :

Les Autres Réserves	366 048,00 euros
---------------------	------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	423 677,00 euros
---	------------------

A titre de dividendes aux associés	50 000,00 euros
------------------------------------	-----------------

Soit 1.745 euros par part

Le solde	373 677,00 euros
----------	------------------

Affecté en partie à la réserve statutaire pour un montant de	51 737,00 euros
--	-----------------

Le solde au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 321 940,00 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 917 848,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1er Août 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Carole BOLLANI-BILLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carole BOLLANI-BILLET', written in a cursive style.